

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Revières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel GUÉRIN, Maire.

Présents : Messieurs Daniel GUERIN, Arnaud DOLLEY, Kévin CHAMPAGNEUR, Alain LEBAS, Xavier ORDAS, Yves LERBOUR, **Mesdames**, Anne-Laure HUARD, Danine LASTELLE, Pascale GANGNET, Karine MESSIER.

Absentes : Virginie HAMELIN, Armelle COLTEE.

Absents excusés : Elisabeth LE BRETON, David MERCIER.

Pouvoirs : David MERCIER donne son pouvoir à Arnaud DOLLEY

Elisabeth LE BRETON donne son pouvoir à Daniel GUERIN

Secrétaire de séance : Yves LERBOUR

APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

Le précédent compte-rendu est approuvé l'unanimité.

Clôture du budget Lotissement le Closet

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de clôturer le budget lotissement le Closet car les travaux sont maintenant terminés.

Un excédent de TVA reste a percevoir sur 2022.

Le budget Lotissement le Closet sera clôturé sur l'exercice 2022.

Décision modificative

Le conseil municipal, à l'unanimité décide procéder aux décisions modificatives suivantes :

Budget assainissement :

- Compte 61523 Réseaux : - 4 807€
- Compte 6611 interets : - 907
- Compte 1641 emprunts : + 3 900€

Budget Mairie :

- Compte 615228 bâtiments : -152€
- Compte 66111 intérêts d'emprunts + 152€

Création d'un numéro d'habitation

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer le N° 10 de la rue des écoles pour la future habitation qui est en train d'être édifiée sur la parcelle cadastrée AB37.

Contrat de maintenance pour les panneaux de vitesse

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de contrat de maintenance établi par I-MS Service décide à l'unanimité de l'accepter.

Le montant annuel de la redevance est de 550€ HT, la première année est offerte.

Point sur les travaux 2021

Monsieur le Maire donne lecture des travaux d'investissement de l'année 2021 :

- Blocs béton pour le parking de la salle des fêtes, borne escamotable, réfection de l'enrobé, gestion des eaux pluviales, mise en place d'un terrain de pétanque, rénovation du tennis avec mise en place d'un banc et d'une chaise d'arbitre.
- Aire de jeux à l'école maternelle.
- Mise en place de cave-urne au cimetière.
- Parking et espace vert rue des écoles/ Rue du bout Souverain
- Trottoirs de la RD 35
- Travaux d'eaux pluviales Rue du bout souverain.
- Réfection des trottoirs rue Monseigneur Turquetil/Rue Claude Renouf et rue de la Cavée
- Achat d'une broyeuse, radars pédagogiques, bandeaux de voirie pour commerces, remorques, aspirateur souffleur, débroussailleuses, ordinateurs, panneau à messages variables et homeball.

Total des travaux et achats d'investissement : 325 983.96€ TTC.

Autorisation de programme travaux de l'Eglise et demandes de subventions

D'importants travaux doivent être faits sur l'église suite à l'état des lieux qui avait été fait par l'entreprise LEFEVRE.

- Un devis a été établi par l'entreprise Franck OZANNE pour la couverture d'un montant de 68 323.20€ TTC (ce devis est susceptible d'être modifié lors du démontage des tuiles si la charpente a besoin d'être rénovée).
- Un devis de l'entreprise LEFEVRE pour l'entretien des maçonneries intérieures et extérieures de 50 270.54€ TTC.

Le conseil municipal, au vu de ces devis, estime que le programme de travaux de rénovation de l'église s'étendra sur 3 ans (2022-2023-2024) et considère que l'enveloppe totale pour ce programme est de 180 000€ TTC.

Le conseil municipal décide également que toutes les subventions devront être demandées à l'Etat (DSIL, DETR), au Conseil Départemental (APCR, subvention pour la restauration du patrimoine historique), la fondation du patrimoine, la fondation de la sauvegarde de l'art Français.

Le conseil municipal accepte ces propositions à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00